



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de la cohésion sociale  
Le conseiller d'Etat

DCS  
Case postale 3965  
1211 Genève 3

**DÉCISION**  
du 10 NOV. 2022

approuvant la délibération du conseil municipal de la commune de Genève du  
19 septembre 2022

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;  
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes  
du 26 avril 2017,

### DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

### DÉCIDE

La délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 19 septembre 2022,  
portant sur:

l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2021

**est approuvée.**



Thierry Apothéloz

Annexe : délibération signée

Communiquée à :  
la commune de Genève  
SAFCO

### DIFFUSION

Mmes Perler  
Barbey-Chappuis

MM. Kanaan  
No dossier : 22.172022  
Gomez

Mmes Kitsos  
Malignac  
Luthi  
Bohler  
Demazure

MM. Buzzini  
Burri  
Krebs  
Blanchot  
Chrétien  
Lupini  
Scarcia  
Mermillod  
Matthey

commissions@scm

Rogez  
Riedi  
Roch-Pentucci  
Hénot  
Poscia

infoinvest/dfin



V I L L E D E  
G E N È V E

LÉGISLATURE 2020-2025  
DÉLIBÉRATION PR-1530 I  
SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

### Comptes 2021

#### Délibération I. - Crédits budgétaires supplémentaires (PR-1530 I)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre f), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires du présent rapport;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 42 oui contre 19 non et 7 abstentions

*Article unique.* – Crédits supplémentaires.

Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 52 675 197 francs pour couvrir les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement.

---

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Yasmine Menétrey

La Présidente:

Uzma Khamis Vannini



INFORMATIONS GENERALES :

Commune : Genève

N° : 721/2022

**Titre : l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2021**

Date de la séance : 19/09/2022

DR : 08/11/2022

Type de dossier : Délibération

Type de traitement : Décision

Affichage : 29/09/2022

Affichage légal début : 27/09/2022

Fin : 29/09/2022

Clause d'urgence : Non

Cimetière : Non

Regroupement :

Annule et remplace :

Annulation partielle ou totale :

Annulé par :

Nombre de CM présents : 68

oui : 42

non : 19

abstentions : 7

Services/départements

Date de constitution du dossier : 26/09/2022

| Sigle    | Date       | Type de demande | Type de préavis   | Remarques |
|----------|------------|-----------------|-------------------|-----------|
| SAFCO-SF | 13/10/2022 | Pour préavis    | Préavis favorable | null      |

Recours : Non

Référendum : Non

Date de l'arrêté aboutissement :

N° Aigle :

Aboutissement : Non

Date de l'arrêté date de votation :

N° Aigle :

Date de l'arrêté validation votation :

N° Aigle :

Résultat de la délibération : Non

Devenu sans objet : Non

Observations internes :